

Motion du 22 janvier 2007 de Mme Laurence Andersen et M. Eric Fourcade: «Tenues vestimentaires».

(refusée par le Conseil municipal lors de
la séance du 8 mai 2007)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que certaines tenues vestimentaires laissent à désirer;
- que les séances du Conseil municipal sont télévisées;
- que, en tant qu'autorité délibérative, il est de notre devoir de représenter le citoyen et de le respecter, tous âges confondus,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à prendre les mesures qui s'imposent afin de redonner une touche d'élégance au sein de notre plénum.